

FOCAL

Compte rendu du CA du 5 Avril 2017

La séance est présidée par Laurent Pétry à 20h30

Membres présents : I. Hubert , JP Berrod , T Maalouf , V Krafft , D Mougeot , B Guigon ,
R Sofroni , L Jamet , A Hay , J Crance , C Creton , N Salaun .

Membres excusés L Collot , D Auduy , T Bour , MC Bazard ,, JL Fau .

1 - Approbation du compte rendu du CA du 18 janvier : approbation à l'unanimité

2- Mise au point sur le congrès annuel à Nancy :

1 Le programme définitif a été confirmé et ont été choisis comme modérateurs :

Pour l'introduction du vendredi matin : dr Laurent Pétry

Segment antérieur : dr Aurélien Hay

DMLA : Pr Jean Paul Berrod

Pathologies Vasculaires et maculopathies : Dr Isabelle Hubert

Nerf optique : Pr C Gaucher

2- Elaboration des questions : Elles seront élaborées lors d'une réunion du conseil scientifique le 14 Juin (JP Berrod I Hubert R Sofroni L Petry N Salaun L Jamet), le lieu restant à définir

3- Plaquettes : élaboration en cours

4-Tarifs du congrès : Inscription avant le 7 septembre 2017 : 300 euro

Après le 7 septembre 2017 : 360 euro

5-Programme festif de la soirée du 22 septembre : contact a été pris auprès du DJ

« Etienne C » par I Hubert

6- Hôtellerie : les chambres des conférenciers ont été retenues à l'hôtel d'Haussonville , dont 5 pour des membres du CA (L Petry C Creton , N Salaun ,R Sofroni , B Guigon)

7-Sacs : négociation en cours (V Krafft)

8-Stylo logotés Focal et blocs notes standards (B Guigon)

9- Accueil du vendredi matin : sera assuré par : A Hay, N Salaun ,B Guigon, J Crance ,

L Jamet, V Krafft ,R Sofroni ,C Creton .

10- Repas du jeudi soir : en discussion

3- Réunions en soirée

1 soirée du 7 juin : Clos Jeannon Villers les Nancy : AG avec modification des statuts et intervention de T Bour

2 Le thème retenu pour une soirée en octobre novembre est : les Uvéites

4- Changements des statuts :

le CA a voté le projet de changement à l'unanimité

5- Rapport Financier :

les principaux éléments ont été présentés par T Maalouf . Les principaux éléments pour 2016 sont les suivants :

Recettes 47590 euro Dépenses 80204.65 euro Balance déficitaire -32614.65

Les réserves permettent de financer 2 congrès. Le montant des cotisations est inchangé. L'avenir sera dépendant de l'organisme OGDPC . Le dossier de validation est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, le CA est clos à 23H.

Dr PETRY

President

Dr JAMET

Secrétaire general